



ACTIVITES AQUATIQUES

ILE DE FRANCE

**REGLEMENTS
ET**

CALENDRIER SPORTIF

SAISON 2024 - 2025

SOMMAIRE

I-	DISPOSITIONS GENERALES	3
II-	CAHIER DES CHARGES POUR LES ORGANISATIONS DES COMPETITIONS	4
III-	ETAPES POUR ACCEDER AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX UFOLEP	5
	✓ LES JOURNEES DE QUALIFICATIONS	6
	✓ LA FINALE REGIONALE	7 à 8
	✓ LES FINALES NATIONALES	8
	✓ LES JOURNEES ANIMATIONS	9
IV-	PROCEDURE POUR LES ENGAGEMENTS EN COMPETITION	11
<u>ANNEXES 2024-2025 :</u>		
	1- LE CALENDRIER DE LA SAISON 2024 – 2025	10
	2- LES CONCORDANCES DES ANNEES D'AGES POUR LA NOUVELLE SAISON	11
	3- TARIFS ET REGLEMENTS FEDERAUX SAISON 2024 – 2025	12
	4- COORDONNEES DES CLUBS AFFILIES	13

I- DISPOSITIONS GENERALES

Le règlement ainsi que le calendrier sportif sont validés par la Commission Technique Natation ainsi que par le Comité Directeur UFOLEP de Seine et Marne, instances en charge de l'organisation de l'activité Natation en Ile de-France. Ils sont applicables par toutes les associations affiliées aux comités départementaux UFOLEP en Ile de-France.

**Nul ne peut officier ou pratiquer en compétition
dans un club UFOLEP sans être licencié.**

Le règlement des activités aquatiques UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique) obéit aux règles de la Fédération Internationale de la Natation Amateur (FINA), de la Ligue Européenne de Natation (LEN) et de la Fédération Française de Natation (FFN), le tout étant validé par la Commission Nationale Sportive des Activités Aquatiques (CNSAA).

GENERALITES COMMUNES A TOUTES LES COMPETITIONS :

- ✓ Tout compétiteur doit être licencié 8 jours au moins avant la date de la compétition
- ✓ Tous les licenciés doivent se conformer et se soumettre :
 - ☞ aux règlements F.I.N.A. - L.E.N. - F.F.N.
 - ☞ aux règlements d'hygiène, de sécurité dans les lieux dans lesquels ils seront habilités à pratiquer
- ✓ Le calendrier est établi en début de saison avec les responsables de tous les clubs d'Ile de France.
- ✓ Tous les clubs s'engagent à participer aux compétitions dans lesquelles ils s'inscrivent en début de saison. Un club ne peut pas déclarer forfait sauf cas exceptionnel (intempéries...) sous peine d'encourir une amende.
- ✓ Des droits d'engagements seront dus pour chaque rencontre, la valeur dépendant du type de compétition.
- ✓ Les compétitions sont sous le contrôle exclusif du juge arbitre et du délégué de la compétition, s'il se présente un cas non prévu dans le présent règlement seules ces deux personnes pourront trancher. Leur décision pourra faire jurisprudence par la suite. Le juge arbitre reste le seul et unique responsable du bon déroulement de la compétition.
- ✓ Tous les temps réalisés lors des compétitions de la saison relevant du calendrier fédéral seront comptabilisés et regroupés dans un tableau « Best of » ou « Ranking », il sera utilisé lors des différentes sélections. La table de cotation de la FINA servira à établir le classement des nageurs. Les temps de passage ne seront pas pris en compte dans ce tableau. Il sera diffusé en fin de saison.
- ✓ En cas d'amélioration de record régional, le nageur recevra un diplôme de validation sur papier.

II- CAHIER DES CHARGES POUR LES ORGANISATIONS DESCOMPETITIONS

Un calendrier est établi en début de saison afin de programmer les lieux et dates des différentes compétitions de la saison, 2 grands types de manifestations sont organisés :

- des journées qualificatives
- des phases finales régionales

Des journées d'animation et des journées E.N.F peuvent être organisées mais à la charge du club organisateur, la CTD pourra venir en soutien à la demande du club.

Le Comité Départemental Ufolep de Seine-et-Marne :

- ☞ Pourra faire des demandes « officielles » aux collectivités pour la mise à disposition des piscines
- ☞ Facturera aux clubs les droits d'engagements aux différentes compétitions (en relation avec la CTD)
- ☞ Pourra prêter du matériel spécifique (barnum, podium, percolateur, sono sous le contrôle d'un référent nommé par l'UFOLEP77 ...)

1- Pour les journées de qualifications :

La Commission Technique :

- * Organisera un « topo » et un « débriefing » à chaque début et fin de compétition
- * Fournira un logiciel de préparation des compétitions
- * Doit s'assurer que le jury de la compétition sera effectif (10 jours en amont la compétition)
- * Fournira 1 exemplaire du programme pour le délégué, le juge-arbitre, le starter et pour chaque club participant
- * Tiendra la chambre d'appel (avec le soutien du club qui accueille la compétition)
- * Assurera la gestion informatique de la compétition sur place, avec impression des résultats
- * Enverra à l'issue de la journée le PV de la compétition à la CTD (copie au comité départemental 77)
- * Fournira un kit de banderoles aux clubs organisateurs
- * Compilerà l'ensemble des journées et enverra les résultats aux clubs

Le club organisateur :

- * Assurera l'organisation de la compétition :
Mise en place du bassin avec une sono pour les départs, ligne de départ et faux départ.... chaises ou bancs pour la chambre d'appel et derrière les plots....
- * Assurera l'infirmerie avec le matériel de secours adéquat et une personne dédiée aux 1ers soins
- * Fournira des bénévoles pour ramasser les fiches de courses
- * Pourra tenir une buvette et une vente de programmes à son profit (facultatif)
- * Offrira les boissons aux officiels (facultatifs)
- * Fournir une ou des personnes qui assureront le ramassage de fiches

Un délégué sera désigné avant chaque journée ainsi qu'un juge arbitre afin de garantir le bon fonctionnement de la compétition.

2- Pour les phases finales régionales :

La Commission Technique :

- * Organisera un « topo » et un « débriefing » à chaque début et fin de compétition
- * Assurera la préparation informatique de la compétition (élaboration du programme, impression des fiches...) et la gestion des résultats pendant la compétition.
- * Fournira 1 exemplaire du programme pour le délégué, le juge-arbitre, le starter et pour chaque club
- * Assurera la vente de programmes
- * Désignera les personnes pour tenir la chambre d'appel (possibilité sur proposition du club accueillant)
- * Fournira les médailles et coupes et assurera le protocole de remise des récompenses
- * Compilerà l'ensemble des journées et enverra les résultats aux clubs (copie au comité départemental 77)

Le club organisateur :

- * Mise en place du bassin avec une sono pour les départs, ligne de départ et faux départ.... chaises ou bancs pour la chambre d'appel et derrière les plots ...
- * Prévoira un lieu pour la restauration du midi en cas de compétition sur la journée, en sachant que chaque club assure sa propre restauration.
- * Prévoira un podium (en cas d'absence de podium prévenir la CTD)
- * Assurera un local pour la gestion informatique de la compétition
- * Offrira les boissons aux officiels (facultatifs)
- * Fournir une ou des personnes qui assurerons le ramassage de fiches

III- ETAPES POUR ACCEDER AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX UFOLEP

- 4 Journées qualificatives toutes catégories



FINALES REGIONALES A et Jeune (10 ans et -)



FINALES NATIONALES (11 ans et +)

LES JOURNEES QUALIFICATIVES

Toutes les catégories d'âges pourront être engagées sous réserve de respecter les minimas suivant :

50 PAP	01 30 00		50 DOS	01 20 00		100 4NG	02 45 00
100 PAP	02 45 00		100 DOS	02 45 00			
50 BR	01 30 00		50 NL	01 15 00			
100 BR	02 45 00		100 NL	02 30 00			

Ces journées sont au nombre de 4 sur la saison sportive. Toutes les nages peuvent être effectuées une fois lors des 3 premières journées, 3 seulement (au choix des participants) peuvent l'être au cours de la 4ème journée, au titre de rattrapage ou de consolidation de performance (Cf. Calendrier) :

	JOURNEE 1	JOURNEE 2	JOURNEE 3	JOURNEE 4
nage 1	50 br	100 4na	100 brasse	Rattrapage toutes les nages 3 nages max par nageur
nage 2	50 dos	50 papillon	50 nl	
nage 3	100 nl	100 dos	100 papillon	
relais 10 ans et -	4 x 25 nl	4 x 25 brasse	4 x 25 dos	4 x 25 papillon
relais mixte	8 x 50 nl	8 x 50 brasse	8 x 50 dos	8 x 50 papillon

- ✓ Les forfaits devront être annoncés en amont de la compétition dans la mesure où ils sont connus – les forfaits le jour J devront être signalés à la chambre d'appel dès l'ouverture des portes ; un nageur forfait le sera pour toutes les nages et non pour une ou deux nages.
- ✓ Avec l'accord des clubs présents, des nageurs pourront concourir à 2 par ligne d'eau
- ✓ La 4ème journée permet aux nageurs de rattraper 3 nages qu'ils n'auraient pas pu faire lors des 3 premières journées, (améliorer les performances réalisées ou refaire des nages disqualifiées) .
- ✓ Pour le nageur devant quitter la compétition avant son terme pour des raisons scolaires ou professionnelles, le délégué de la compétition prendra la décision ou non de lui faire nager les épreuves manquantes, hors programme mais durant la même journée, dans la mesure où le départ anticipé du nageur a été signalé par le responsable de son club d'appartenance avant le début de la compétition.
- ✓ Aucune récompense n'est prévue lors de ces journées.
- ✓ Les nageurs de plus de 30 ans pourront être regroupés dans les dernières séries de chaque épreuve, dans la mesure où ils sont en nombre conséquent. Il leur faudra se positionner en début de saison.
- ✓ Une épreuve d'animation ou de promotion de la natation peut être ajoutée en fin de journée au programme établi en début de saison (exemple : 10x100m NL), dans la mesure où cette épreuve aura été validée par la CTD avant l'édition du programme de la compétition.
- ✓ **Particularités des relais :**
 - ✓ Chaque club ne pourra pas aligner plus de 3 relais par catégorie d'âge, afin d'éviter que la compétition ne s'éternise.
 - ✓ Relais 4x25m 10 ans et moins : mixtes ou non, avec ou sans parité filles-garçons, pour des nageurs et nageuses dans les catégories d'âges inférieures ou égales à 10 ans.
 - ✓ Relais 8x50m 11 ans et plus : mixtes composés d'un nombre égal de filles et de garçons (4x2) pour des nageurs et nageuses dans les catégories d'âges supérieures ou égales à 11 ans.
 - ✓ Une seule équipe « officielle » sera soumise au règlement, elle sera clairement identifiée par le club comme équipe 1, le temps du 1er relayeur sera ainsi pris en compte dans le « ranking ».
 - ✓ Le principe de l'alternance garçon – fille ou fille – garçon sera respecté, au choix du club.
 - ✓ Les relais seront soumis à la réglementation en vigueur de la FINA-LEN-FFN (sauf pour l'alternance)
 - ✓ Seuls les relais mixtes seront classés officiellement.

LA FINALE REGIONALE

Finale A

Cette finale s'organise sur une journée complète plus une demie journée et est destinée à tous les nageurs et ayant participé à une journée qualificative minimum.

Le programme de ces journées s'organise ainsi :

SAMEDI		DIMANCHE	
Après-midi		Matin	Après-midi
100 4Nages		50 Dos	50 NL
50 Papillon		100 NL	100 Dos
100 Brasse		4 X 50 Spé jeunes	50 Brasse
		8 X 50 Spé	100 Papillon

- ✓ 7 catégories sont sélectionnées :

Les 11 – 12ans	les 13 – 14ans	Les 15 – 16 ans
Les 17 – 19ans	Les 20 – 29 ans	Les 30 ans et plus
- ✓ La sélection pour cette finale A se fera en fonction du ranking établi via le best-of des temps réalisés lors des compétitions inscrites dans le calendrier régional de la saison en cours. Le ranking est établi sur les 9 nages du programme (50m NL – 50m Br – 50m Dos – 50m Pap – 100m NL – 100m Br – 100m Dos – 100m Pap - 100m NL). Seront sélectionnés les 15 premiers au classement général dans chacune des 7 catégories d'âge ci-dessus ou plus, en fonction du nombre de nageurs restant, décision prise par la CTD.
- ✓ Il n'y aura pas de réunion générale pour valider la sélection.
- ✓ Chaque nageur sélectionné pourra être engagé sur toutes les épreuves prévues au championnat (5 x 100m et 4 x 50m) dans la mesure où il les aura réalisées durant les journées de qualification.
- ✓ Un relais 8x50m spécialités mixte, 4 filles et 4 garçons, sera organisé. Chaque 50m spécialité (dans l'ordre : Dos, Brasse, Papillon, Crawl) devra être nagé 1 fois par 1 fille et 1 fois par 1 garçon, toutes catégories d'âges confondues. Ne pourront participer à ce relais que les nageurs sélectionnés à la finale régionale A. La composition du relais sera donnée en même temps que les engagements individuels. Le juge arbitre et le délégué de la compétition seront les seuls décisionnaires pour un changement de nageurs (forfait, cas de blessures ...).
- ✓ Aucun changement d'engagement ne sera autorisé dès lors que le programme aura été établi, soit 5 jours avant la date de la compétition.
- ✓ En cas de forfait intempestif d'un nageur présent au bord du bassin sans raison valable, le club du nageur sera pénalisé de 1000 points par nage prévue non effectuée quant à son classement triathlon.
- ✓ Un classement des clubs est déterminé pour cette finale :
 - Challenge Olympique : au nombre de médailles d'or, puis d'argent, puis de bronze.
- ✓ Remise de récompenses :
 - Médailles aux 3 premiers de chaque course individuelle (par sexe et catégorie d'âge).
 - Médailles aux 8 nageurs des 3 premiers relais.
 - Coupe aux 3 premiers clubs du challenge olympique (remise lors de la 2nde réunion de cette finale).

FINALE JEUNE : (en fonction des effectifs de la saison 2024-2025 cette finale sera associée à la FINALE A)

- ✓ Cf page 7
- ✓ Catégories récompensées :
Variable en fonction du nombre de nageurs engagés, la CTD décidera à l'issue des 4 journées de qualification si :
une seule catégorie : 10 ans et moins ou **deux catégories** : 8 ans et moins et 9/10 ans
ou **trois catégories** : 8 ans et moins et 9 ans et 10 ans.
- ✓ Pas de sélection. Tous les nageurs sont qualifiés automatiquement.
- ✓ Le nageur pourra être engagé sur 4 -50 mètres et 3 -100m maximum, soit 7 nages possibles.
- ✓ 1 relais est proposé : 4 x 50m 4 nages (50 dos / 50 br / 50 pap / 50 nl). Pour que ce relais se déroule il faudra minimum 3 équipes engagées – La composition et la formation de ces relais seront proposées par la CTD en fonction des effectifs de chaque club et du nombre de nageurs de 10 ans et moins sélectionnés (mixité garçons/filles imposée ou non – parité ou non – équipe mélangeant les clubs ...) à l'issue des 4 journées qualificatives.
- ✓ En cas de forfait intempestif d'un nageur présent au bord du bassin sans raison valable, le club du nageur concerné sera pénalisé de 500 points par nage prévue non effectuée.
- ✓ Remise de récompenses :
Médailles aux 3 premiers de chaque course individuelle (par sexe).
Médailles aux 4 nageurs des 3 premières équipes relais

LES FINALES NATIONALES UFOLEP (cf règlement complet par la CNSAA)

- ✓ Pour accéder à ce championnat National UFOLEP, il faut avoir impérativement participé à une des 4 journées qualificatives et à la finale régionale dans un 100m et deux 50m de styles différents à celui du 100m. La CTD pourra en cas de carences de nageurs adapter ce point de règlement.
- ✓ 6 catégories sont sélectionnées :
Les 11 – 12 ans Les 13 – 14 ans Les 15 – 16 ans Les 17 – 19 ans Les 20 – 29 ans Les 30 ans et +
- ✓ Le comité de sélection de la CTD élargie sélectionnera 5 nageurs par sexe et par catégorie d'âge en fonction d'un classement aux points sur (1x100m et 2x50m opposés aux 100m) réalisés lors de la finale régionale A pour représenter la région Ile de France lors des nationaux de Natation. Seront retenus ceux ayant le plus grand nombre de points FINA cumulés sur ces 3 épreuves, dans la mesure où les 5x100m sont représentés par l'équipe. C'est le Comité de sélection qui statuera. La sélection sera communiquée aux divers clubs dans les meilleurs délais à l'issue de la finale régionale A.
- ✓ Chaque 100m devra être représenté par un nageur de chaque catégorie et de chaque sexe.
- ✓ Le nageur sera engagé sur un 100m et deux 50m de style différent à celui du 100m selon le règlement National
- ✓ Un relais associatif par département pourra faire partie de la délégation, à concurrence de 6 nageurs issus du même club et n'étant licenciés qu'en UFOLEP :
- ✓ 1 nageur et 1 nageuse 11 à 12 ans / 1 nageur et 1 nageuse 13 à 14 ans / 1 nageur et 1 nageuse 15 ans et +
- ✓ Un nageur sélectionné dans l'équipe régionale ne pourra pas faire partie du relais associatif, sa sélection dans l'équipe régionale étant prioritaire.
- ✓ Un système de roulement sera établi pour les clubs souhaitant présenter une équipe relais associatif, une rotation par ordre alphabétique sera tenue par la CTD élargie, si le club ne peut ou ne souhaite pas présenter de relais alors le club suivant sera pressenti.
- ✓ La CTD élargie autorise la mutation de 2 nageurs maximum pour aider à la composition du relais associatif.

- ✓ En cas de forfait d'un nageur moins de 10 jours avant le début du championnat, le club se verra infliger une amende forfaitaire de 50 € (sauf raison grave).
- ✓ La composition des relais régionaux sera annoncée officiellement aux nageurs le dimanche matin. Un nageur ne pourra participer qu'à 1 seul relais régional.
- ✓ Tous les membres de la délégation Ile de France effectueront le transport aller-retour ensemble, via les moyens déterminés par la CTD élargie. Dans le cas exceptionnel d'un nageur devant, pour des raisons scolaires, professionnelles, etc. acceptées préalablement par la CTD élargie, se déplacer indépendamment des autres, son club aura en charge la recherche des moyens de transport et les frais supplémentaires qui en incomberont.

LES JOURNEES D'ANIMATIONS

Ces journées sont proposées par les différents clubs de la région Ile de France. Elles peuvent varier d'une saison sur l'autre. Les dates et les règlements de chacune de ces journées seront publiés en début de saison par les clubs organisateurs.

L'E.N.F :

Passage du sauv'nage (Ufo'Nage) :

Chaque club est autorisé à organiser des passages du sauv'nage dans la mesure où les conditions d'organisation sont respectées.

L'UFO'LIBRE :

En fonction du calendrier, la CTD pourra organiser en fin de saison une rencontre en eau libre dans une base de loisirs. Le règlement sera distribué aux clubs souhaitant y participer.

MEETING FIN DE SAISON :

En fonction des conditions climatiques, l'ensemble des Clubs pourra organiser en fin de saison une rencontre en bassin extérieur.

IV-PROCEDURE POUR LES ENGAGEMENTS EN COMPETITION

- ☞ La CTD élargie fournit à tous les clubs affiliés un outil gratuit de gestion de compétition
- ☞ Les clubs devront envoyer leurs engagements sous un format règlementé au responsable de la CTD élargie ainsi qu'au responsable informatique identifié en début de saison 7 jours avant la date des compétitions
- ☞ Pour les phases finales, aucun changement d'engagement ne sera autorisé dès lors que le programme aura été établi, soit 5 jours avant la date de la compétition.
- ☞ Les droits d'engagements seront dus même en cas de forfait. Seul un certificat médical pourra justifier une non facturation ou un remboursement.

OFFICIELS :

Afin d'assurer au mieux le bon déroulement des compétitions, il est demandé aux clubs de venir avec un quota d'officiels :

- ☞ 1 – 5 nageurs = 1 officiel
- ☞ 6 – 10 nageurs = 2 officiels
- ☞ 10 – 20 nageurs = 3 officiels
- ☞ 21 – 30 nageurs = 4 officiels
- ☞ 31 nageurs et plus = 5 officiels

ANNEXES SAISON 2024-2025

1 CALENDRIER

Calendrier UFOLEP NATATION Ile de France 2024 - 2025



EVENEMENT	CAT.	DATE	LIEU	AUTRES CLUBS	OUV.	OBSERVATIONS
1ère journée de Qualifications	Toutes	24 NOVEMBRE 2024	PALAISEAU Centre Aquatique La Vague 19 Rue Maximilien Robespierre	BRIE CTE ROBERT - CESSON - EGREVILLE MORET SUR LOING	13h45	50 Br - 50 Dos - 100 NL 4 x 25m NL (Poussins - Avenir) - 8 x 50 NL Mixte
2ème journée de Qualifications	Toutes	15 DECEMBRE 2024	BRIE CTE ROBERT L'Oréade 4 Avenue du Général De Gaulle	CESSON - EGRILLE - PALAISEAU MORET SUR LOING	14h	100 4N - 50 Pap - 100 Dos 4 x 25m Br (Poussins - Avenir) - 8 x 50 Br Mixte
3ème journée de Qualifications	Toutes	9 FEVRIER 2025	PALAISEAU Centre Aquatique La Vague 19 Rue Maximilien Robespierre	BRIE CTE ROBERT - CESSON - EGREVILLE MORET SUR LOING	13h45	100 Br - 50 NL - 100 Pap 4 x 25m Dos (Poussins - Avenir) - 8 x 50 Dos Mixte
4ème journée de Qualifications	Toutes	9 MARS 2025	EGREVILLE 8 Rue G. Frebault	BRIE CTE ROBERT - CESSON - PALAISEAU MORET SUR LOING	13h45	3 nages au choix : 100 4N - 50 NL - 100 Pap - 50 Br - 100 Dos 50 Dos - 100 Brasse - 50 Pap - 100 NL 4x25m Pap (Poussins - Avenir) - 8 x 50 Pap Mixte
Championnat Régional A	Toutes	5 AVRIL 2025	GRANDPUITS 35 Rue de la Vallée aux Prieurs	BRIE CTE ROBERT - CESSON - EGREVILLE PALAISEAU - MORET SUR LOING	14 h00	cf règlement
	Toutes	6 AVRIL 2025			09 h 00	cf règlement
Championnat National	Sélection	7 et 8 JUIN 2025	SAINT FLOUR Route de Chaudes-Aigues	Sélection régionale		cf règlement
Meeting fin de saison	Toutes	1er JUIN 2025	CESSON Place Sodbury 1 Avenue de la Zibeline	BRIE CTE ROBERT - CESSON - EGREVILLE PALAISEAU - MORET SUR LOING NAGEURS HORS SELECTION NATIONAL	10h00-18h	A DEFINIR Cet évènement pourra être annulé en fonction des conditions climatiques non favorables ou canicule.

1 - CONCORDANCE DES ANNÉES D'ÂGE POUR LA SAISON SPORTIVE 2024 – 2025

Afin qu'il n'y ait pas de confusion dans le respect de la règle :

« l'année de référence est l'année civile qui comprend le début officiel de la saison sportive : pour 2024 – 2025, le 1er septembre 2024 »

8 ans et moins : nés en 2016 et après	FINALES JEUNES
9 - 10 ans : nés en 2014 - 2015	
10 ans et moins : 2014 et après	
11 – 12 ans : nés en 2012 - 2013	ACCES AUX FINALES NATIONALES UFOLEP WEEKEND DE LA PENTECÔTE
13 – 14 ans : nés en 2010 - 2011	
15 – 16 ans : nés en 2008 - 2009	
17 – 19 ans : nés en 2007 - 2006 – 2005	
20 – 29 ans : nés en 2004 à 1995	
30 - 39 ans : nés de 1994 à 1985	
40 ans et plus : 1984 et avant	

2 - TARIFS ET REGLEMENTS FEDERAUX SAISON 2024 – 2025

DROITS D'ENGAGEMENTS AUX COMPETITIONS UFOLEP 2023/2024

✓ Droit d'engagement annuel par club	60,00 €
✓ Dotation des clubs pour les officiels	30,00 €
✓ Journée de qualification	5,00 € par nageur par journée
✓ Finales Régionales	2,00 € par nageur par nage
✓ Meeting fin de saison	3,00 € par nageur

COÛT DES AMENDES :

- ✓ Forfait d'un club à une compétition sauf cas exceptionnel (intempéries...)
100,00 €
- ✓ Forfait d'un nageur sélectionné aux finales nationales 10 jours avant le départ :
50,00 €
- ✓ Forfait d'un nageur sélectionné aux Régionaux:
(Pas de pénalité sur présentation d'un justificatif du nageur Médical 4 jrs avant la compétition)
5,00 €/nageur et par nage
10,00 € par nageur forfait le jour même pour la journée
- ✓ Forfait d'un nageur durant les journées de qualification sans présentation d'un justificatif médical du nageur :
5,00 €/nageur et par nage

Les droits d'engagements aux compétitions et les amendes éventuelles seront facturés par le Comité Départemental UFOLEP de Seine-et-Marne à l'ensemble des clubs (également ceux hors Seine-et-Marne) qui font participer leurs adhérents licenciés aux compétitions UFOLEP 2024 / 2025.

3 - COORDONNEES DES CLUBS AFFILIES

SEINE ET MARNE

Club : **Sporting Club Briard / BRIE COMTE ROBERT**

Présidente : Christelle MONTAILLIE

Correspondant : Christelle MONTAILLIE

Mail : scbnatation@gmail.com



Club : **Club des Otaries /CESSON**

Président : Trieg RIVOALEN

Correspondant : Claudine PUCCIARELLI

Mail : cocv.natation@gmail.com



Club : **Centre Nautique Canton Lorrezien EGREVILLE**

Présidente : Carine HOARAU BONNEFONT

Correspondant : Marie-Hélène SOCCARD

Mail : cncl77@gmail.com



Club : **MORET SUR LOING NATATION**

Président : Warren GUISTEL

Correspondant : Warren GUISTEL

Mail : warren-guistel@hotmail.fr



ESSONNE

Club : **U.S.P. Natation /PALAISEAU**

Président : Jean Christophe DESBOUVRIES

Correspondant : Jean-Christophe DESBOUVRIES

Mail : jeanchristophe.desbouvries@outlook.fr

contact.uspnatation@gmail.com

